



# La chasse est-elle ouverte à Mayotte ?

Collectifs de citoyens qui frappent des jeunes supposés « délinquants »; des magistrats qui tirent à boulets rouges sur la PJJ; le secteur associatif qui en profite pour s'exercer au tir aux pigeons sur la PJJ... Le point de non-retour va-t-il être franchi à Mayotte ?

**La CGT PJJ n'acceptera jamais ce genre de situation qui se traduit en violences sur les agents de terrain parce que ceux qui jouent à jeter de l'huile sur le feu, ne connaissent pas (apparemment) le niveau d'incandescence du territoire.**

Entre des magistrats hors sol enfermés dans leur indépendance qui devient de l'inaccessibilité et un MLEZI MAORE-Groupe SOS qu'on a rendu indispensable et qui mord celui qui le subventionne grassement, on se demande où est l'État Régalien.

Cette infantile guerre n'a pas comme fondement l'amélioration de la qualité du service rendue aux usagers mais bien la défense d'égos. Mais il faut bien un arbitre qui siffle la fin de la récréation. Pour rappel, la PJJ est une administration d'État et non un modèle économique concurrentiel livré aux lois du marché. Et la PJJ n'est pas un service annexe des Services Judiciaires.

Mayotte de l'avis de tous, manque d'État, manque d'égalité dans la citoyenneté, manque de Justice dans tous les sens du terme. Cela commence par le respect des institutions de la République dont la PJJ fait pleinement partie.

**Aucun travail ne peut se faire sans respect mutuel.**

**La CGT PJJ attend un geste significatif de la Directrice de la PJJ qui doit venir dans les semaines à venir. Gageons qu'elle saura donner toute la place et l'écoute nécessaire à SES agents, dans la priorisation de son programme.**

Aucun d'agent de la PJJ de Mayotte (ni d'ailleurs) ne mérite le sort qu'il subit aujourd'hui sur le territoire. Resserrer les rangs ne ferait que renforcer l'unique message des agents de la PJJ de Mayotte : **Nous sommes là pour travailler dans l'intérêt des jeunes et du territoire.**